

Vaucluse Agricole

<https://www.vaucluse-agricole.com/articles/vin-biologique-sud-est-vin-bio-est-ne-1074.htm>

Vin biologique : 'Sud-Est Vin Bio' est né !

Publié le 18 février 2019



Les missions de la nouvelle association interprofessionnelle ont été actées le 18 janvier dernier en présence des vignerons.

Le 18 janvier, un groupe de vignerons de la vallée du Rhône et de la Provence a pris en main son avenir, en constituant l'association professionnelle 'Sud-Est Vin Bio'. Objectifs : développer et pérenniser la filière, du vignoble à la mise en marché.

Le 18 janvier, à la Chambre d'agriculture de Vaucluse et sous la houlette de Denis Guthmuller, président de la cave coopérative Cécilia, et d'Olivier Souvelain, directeur de Gassier en Provence et d'Ogier, est née l'association 'Sud-Est Vin Bio'. Elle représentera l'ensemble des vins bio AOP, IGP et Vin de France, en regroupant à la fois les producteurs et les metteurs en marché dans un lieu d'échange et de concertation bénéfique à tous les acteurs de la filière. L'idée est aussi de mutualiser les moyens d'action avec son pendant en Occitanie, Sudvinbio.

« *Les attentes sociétales ont beaucoup évolué, et la consommation des vins bio présente une croissance annuelle à deux chiffres depuis trois ou quatre ans. Ce n'est plus un marché de niche mais une vraie tendance de fond !* », observe Denis Guthmuller.

Actuellement, la demande est supérieure à l'offre. Or, le quart Sud-Est de la France, Vallée du Rhône et Provence, dispose d'un potentiel de production important. C'est aujourd'hui la 2^e région productrice de vins bio avec près de 1 300 producteurs, pour une surface de vignes de 21 500 ha (AB et conversion). Cela

représente 20% de la SAU viticole, juste derrière l'Occitanie et ses 28 642 ha. À elles deux, ces régions pèsent 64% des 78 502 ha de vignes bio ou en conversion en France. En quelques années, la bio a gagné plus de 10% du vignoble de ces régions, et ce mode de conduite continue à se développer. Pourtant, dans un marché en plein développement, il est indispensable de veiller à équilibrer l'offre et la demande. Cela permettra à la fois de conserver des prix attractifs pour les consommateurs et une rémunération correcte et durable de l'ensemble des opérateurs de la filière.

Quatre grandes missions.

Les missions de cette nouvelle association interprofessionnelle ont été actées le 18 janvier dernier :

- réunir les opérateurs de la filière (producteurs, metteurs en marché), en collaboration avec les organisations interprofessionnelles existantes. L'objectif est de mettre en place des mesures pour alimenter un marché en plein développement, tout en consolidant à la fois l'attractivité du vin bio, pour les consommateurs, et la rentabilité de cette production, pour les vignerons ;
- préserver l'avenir de la filière en faisant entendre sa voix, reconnaître ses spécificités auprès de pouvoirs publics, parapublics et autres institutions des départements et régions ;
- soutenir et fiabiliser les conditions de production du raisin et du vin bio, par exemple en poussant à la mise au point de solutions techniques relatives à des problématiques spécifiques au vin bio, en collaboration avec les organismes de développement et de recherche (Chambres d'agriculture, groupements d'agriculture biologique) ;
- défendre et promouvoir l'image du vin bio en organisant diverses actions spécifiques.

Des appuis solides.

L'association 'Sud-Est Vin Bio' représente potentiellement plus de 27% du vignoble français bio. *« Il était donc capital qu'elle soit créée. Elle entend être rapidement opérationnelle en termes de services apportés à ses adhérents. Elle a l'opportunité de pouvoir s'appuyer sur Sudvinbio, son homologue pour l'Occitanie. »* Denis Guthmuller en apprécie l'approche pragmatique et cohérente. Forte de son expérience de plus de 25 ans, Sudvinbio proposera une aide administrative, son expertise et ses services pour accompagner les premiers pas de sa 'petite sœur'.

De plus, la nouvelle association est membre de 'France Vin Bio', structure nationale qui regroupe les associations interprofessionnelles bio des régions Champagne, Bourgogne, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et Val-de-Loire.

Pour faire entendre leurs spécificités, être soutenus et accompagnés, tous les opérateurs de la filière vin bio du Sud-Est de la France sont invités à adhérer à la nouvelle association interprofessionnelle 'Sud-Est Vin Bio', qu'ils soient vignerons indépendants, coopérateurs ou metteurs en marché.

Cécile Poulain